



Déclaration Liminaire

**FSCSA ET F2S76
NORMANDIE**

DU 29 AVRIL 2025



Monsieur le Président,

A l'occasion d'un contrôle autoroutier, un agent de la BSI ROUEN a été heurté, il y a quelques jours, par le véhicule d'un individu qui a refusé de se soumettre aux injonctions d'arrêt qui lui ont été signifiées par le service. Fort heureusement, notre collègue n'a été que légèrement blessé. Le fuyard a, quant à lui, pu être rapidement interpellé, jugé et condamné pour son acte. L'UNSA Douanes tient, au sein de cette instance officielle, à témoigner son soutien et à adresser ses vœux de prompt rétablissement physique et moral à notre collègue victime de cet énième refus d'obtempérer.

A l'instar de nos collègues de la gendarmerie et de la police, nous constatons avec effroi la fréquence de ces incivilités. Surtout, nous nous inquiétons de leurs conséquences, plusieurs agents en uniforme y ayant laissé leur vie depuis quelques mois. Si nous appelons nos collègues à la plus grande vigilance lors des contrôles, nous attendons également de l'État des moyens humains et matériel qui permettront le renforcement de la sécurité de nos collègues, ainsi que la plus grande sévérité envers ceux qui s'en prennent sans vergogne aux représentants de l'autorité.

Par ailleurs, l'administration pénitentiaire fait face, depuis plusieurs jours, à de sévères manœuvres d'intimidation visant les maisons d'arrêt, mais aussi le domicile de certains agents. L'actualité fournie de la semaine écoulée a pu reléguer au second plan ces faits gravissimes et répétés commis à l'égard d'agents de l'Etat qui contribuent, tant bien que mal, à remplir une mission ô combien difficile. Pour notre part, nous ne voulons pas, et ne pouvons pas, fermer les yeux sur cette menace qui frappe actuellement une administration déjà durement touchée, notamment au printemps 2024 à quelques kilomètres d'ici. Dans ce contexte, l'UNSA Douanes tient à apporter son soutien plein et entier à l'ensemble du personnel de la pénitentiaire, particulièrement éprouvé.

Si les enquêtes menées pour déterminer l'identité des auteurs de ces attaques sont sur le point de porter leurs fruits, tout porte à croire que les narcotrafiquants n'y sont pas étrangers. De fait, nous sommes totalement conscients que ces manœuvres d'intimidation coordonnées pourraient ultérieurement se porter vers d'autres administrations chargées de la lutte contre le trafic de stupéfiants, au rang desquelles l'administration des douanes.

Pour beaucoup d'entre nous, la question n'est pas de savoir si les agents des douanes seront confrontés à ce type d'agissements, mais plutôt quand le serons-nous et surtout saurons-nous y faire face le moment venu ?

Déjà, des actions isolées d'intimidation ont pu concerner des collègues au cours des semaines et mois passés : ici, des agents ont pu être suivis jusqu'à leur domicile en quittant leur service ; là, des individus se sont présentés dans une brigade en pleine retenue douanière pour savoir où se trouvait leur ami infracteur ; ailleurs encore, des véhicules ont tenté d'intimider un convoi douanier à la suite d'une découverte.

Déclaration liminaire après déclarations liminaires, l'UNSA Douanes interpelle l'administration sur l'impérieuse nécessité de renforcer la sécurité des agents, des locaux et des conditions d'exercices. Nous pourrions être las de répéter sans cesse les mêmes choses. Mais la priorité que constituent pour nous la santé et la sécurité de nos collègues ne saurait nous fatiguer. Aussi, nous le redisons aujourd'hui avec force : face à une menace de plus en plus prégnante, les paroles et les belles intentions ne suffisent plus ! Place à des actes forts et concrets pour la sécurité de tous les agents !